



Newsletter n°66

Le 27 septembre 2019

Bonjour

Voici quelques nouvelles qui nous ont par intéressantes à vous communiquer et comme sur le site les liens sont **mis en gras et en rouge**

Sur le site de **RTE**, au mois de juillet 2019 l'éolien a produit 4% de la production totale, pour une capacité installée de 11,8% de la capacité totale; RTE a exporté 13,4% de la production, avec des prix très souvent proches de 20€ le MWh au lieu de 40 €. Le facteur de charge de l'éolien était, en juillet de 14%

Il y a eu en juillet et août de nombreuses périodes où les parcs éoliens, lors des pics de consommation, étaient pratiquement à l'arrêt. **Ce n'est pas en triplant le nombre d'éoliennes que l'on produira de l'électricité en période de hautes pressions atmosphériques !**

Serons-nous obligés de pédaler ?



Les journaux télévisés traitent les sujets éoliens

**TF1** au journal du **20 h du 4 septembre 2019**, le reportage parle d'un paysage défiguré, du bruit pour les riverains, **et de l'avantage financier des éoliennes!**

« *Ce n'est pas de l'écologie, c'est du business... On a l'impression d'être dans une zone industrielle... Si j'avais su avant qu'il allait y avoir des éoliennes, je n'aurais jamais acheté.* »

**BFM TV** a réalisé un reportage sur les éoliennes, diffusé **le 10 septembre 2019** : les éoliennes sont encore loin de faire l'unanimité, **7 projets sur 10 sont contestés...** Des habitants se battent contre un projet de 30 à 40 éoliennes sur une zone naturelle protégée.....

**France 2** au journal de **20 h du 11 septembre 2019** (curseur à 19 mn et 20 s), dans ce reportage, les journalistes confondent capacité installée et énergie produite

**France 2** au journal **de 13 h du 23 septembre 2019** (curseur sur 20 mn 20), le reportage parle des **écologistes allemands** qui sont contre les projets éoliens; **on y apprend que les éoliennes ne pourront fonctionner la nuit pour protéger les milans rouges**

Une vidéo mise en ligne le 11-09-19 appelée : **Eoliennes, le vent de la colère**, par **Armel Joubert des Ouches** : Pour son deuxième long format, **Boulevard Voltaire** a enquêté sur les éoliennes et la façon dont elles sont perçues. Manifestants, élus, particuliers, caméras cachées... Tout ce que vous vouliez savoir sur l'éolienne!

Changement climatique

le «sale secret» de l'industrie électrique stimule le réchauffement : La BBC a appris que le SF6 était le gaz à effet de serre le plus puissant connu par l'humanité et que ses émissions avaient augmenté rapidement ces dernières années.



SF6 emissions in Europe were the equivalent of

**6.73**

megatonnes of CO2 in 2017

Extrait **traduit de l'anglais** :

**L'hexafluorure de soufre, ou SF6, est largement utilisé dans l'industrie électrique pour prévenir les courts-circuits et les accidents.**

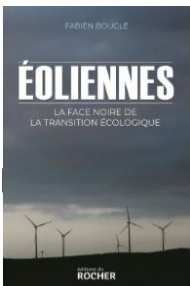
Il est largement utilisé dans l'ensemble du secteur, **des grandes centrales électriques aux éoliennes** en passant par les sous-stations électriques dans les villes. Il empêche les accidents électriques et les incendies. Cependant, l'inconvénient majeur de l'utilisation de ce gaz est qu'il présente le potentiel de réchauffement planétaire le plus élevé de toutes les substances connues. Il réchauffe 23 500 fois plus que le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Il persiste également dans l'atmosphère pendant longtemps, **réchauffant la Terre pendant au moins 1 000 ans.**

## Livres


- Le livre d'Antoine Waechter intitulé **Le Scandale éolien** est paru aux **éditions Baudelaire** le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Il est indiqué : *L'image d'une énergie propre capable de remplacer le nucléaire et utile dans la lutte contre le réchauffement climatique, entretenue par les partisans de l'éolien, est un mythe qui justifie de coloniser le territoire français sans aucun encadrement public. Les aérogénérateurs investissent dorénavant tout le pays avec des machines monstrueuses de plus de 200 mètres de hauteur, dénaturant les plus beaux territoires et dégradant le cadre de vie de milliers de personnes. L'État protège les spéculateurs du vent contre les citoyens qu'il est censé protéger, par le démantèlement progressif du droit de l'environnement et le recul de la démocratie. Antoine Waechter est ingénieur écologue, directeur d'un cabinet de consultants en environnement.*



- Le livre de Fabien Bouglé intitulé : **EOLIENNES, LA FACE NOIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE** : doit paraître le 2 octobre 2019 aux **éditions Rocher**. Il est indiqué : « *Fruit de dix années de combat acharné contre le puissant lobby industriel du vent, ce livre ambitionne de dévoiler la face obscure de l'éolien. Synthèse documentée des données et des études mondiales sur le sujet, il dévoile à partir de la France en quoi l'éolien, sous couvert de la transition écologique, constitue en réalité un véritable scandale écologique et financier à l'échelle mondiale. Pollution, matières premières non recyclables, déchets radioactifs, émissions de CO<sub>2</sub>, atteintes graves à la santé et à la biodiversité, détournement de fonds publics, augmentation du prix de l'électricité, déni de démocratie, destruction d'emplois, hyper fiscalité, ONG en conflit d'intérêt, corruption, mafia. Découvrez dans ce livre tout ce qu'il faut savoir et que l'on vous cache sur les éoliennes...* »



- Vous pouvez télécharger le bilan **de santé-éolienne** écrit en mai 2019 par André Posokhow, membre du CA de la **FED**.
- Vous pouvez aussi télécharger les **powerpoints** de l'APPGE dénonçant les dangers des éoliennes

 **Merci de nous adresser de nouveaux adhérents et de nouveaux donateurs**, car le dossier de Comiac est toujours à l'étude à la DREAL du Lot et le gouvernement a supprimé la possibilité de faire un recours gracieux. **Téléchargez le bulletin d'adhésion** et transmettez le à vos amis ou connaissances Il nous faudra donc passer par l'intermédiaire d'un avocat- **maître IZEMBARD** au cas où la décision du préfet ne nous serait pas favorable. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier.

**Nous demandons l'abandon pur et simple du projet de Comiac au nom de la**



## sauvegarde des patrimoines et de la biodiversité.

Les élus doivent revenir sur leurs décisions.

- pour notre commune,
- pour tous les villages qui bordent l'Escaumels
- pour toutes les maisons riveraines

Le village de Lamativie est à moins de 1400 m des emplacements prévus pour les éoliennes E1 et E2 , mais c'est très loin du bourg de Sousceyrac !

et ce n'est pas mieux pour La Salesse (1100m) ou Fages (650 m) ou Nauvioles (700 m) n'oublions pas Espalieu et Ploirac à moins de 800m d'une éolienne

Pour le camping c'est pire car les éoliennes E4 et E5 le surplomberont, et ils auront les nuisances sonores et visuelles!

Quant aux stabulations des éleveurs, que ce soit les vaches, les cochons ou les brebis, il faudra que ces éleveurs trouvent d'autres lieux, au minimum distants de 1 500 m des éoliennes (10 fois la hauteur)

Préservez nos milans royaux et nos chiroptères ; le bilan du parc de la Luzette est catastrophique pour les Chauve-souris

*N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis*

## Faisons respecter la loi :

La loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1 mars 2005 relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un **environnement équilibré et respectueux de la santé**.

Art. 2. - **Toute personne a le devoir** de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la **préservation et à la mise en valeur de l'environnement**.

## N'hésitez pas à transmettre cette lettre à vos amis

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de

la FED 06.43.80.15.87 [gilles.forhan@wanadoo.fr](mailto:gilles.forhan@wanadoo.fr)

[appge-comiac@laposte.net](mailto:appge-comiac@laposte.net)

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

Membres du bureau :

Brigitte Briard, présidente 06 29 51 46 78

Dominique Lacambre, trésorier

Benoît Briard, trésorier adjoint

Gilles Forhan, secrétaire

Bernadette Forhan, relecture